

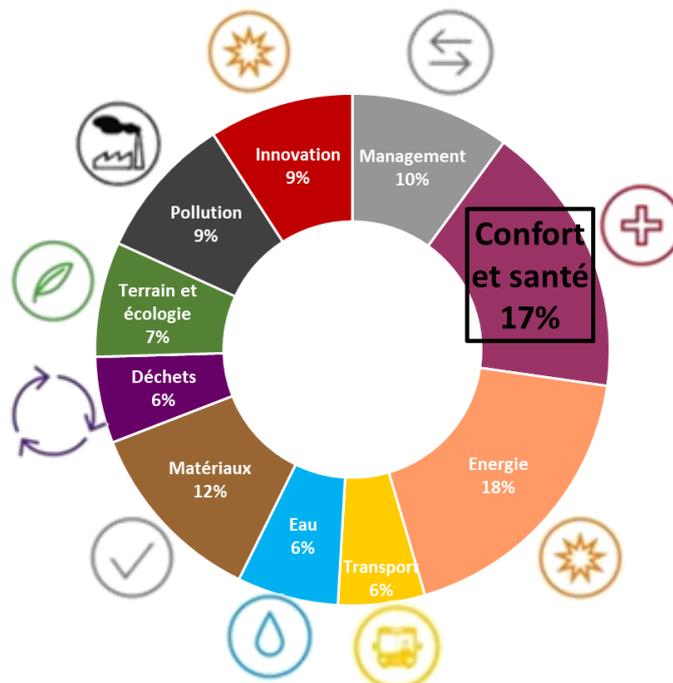


## NOS MISSIONS

### LA CERTIFICATION BREEAM® – PARTIE ACCESSIBILITE

#### De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de la certification BREEAM « Building Research Establishment Environmental Assessment Method », un ensemble de critères concernant l'accessibilité des **personnes à mobilité réduite** est repris dans la section « **confort et santé** ». Il s'agit plus précisément des critères repris sous le « **Hea 06 Accessibility** ».



En tant que **bureau d'études spécialisé** en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, Plain-Pied vous propose un **accompagnement professionnel** en vue d'obtenir un **niveau d'accessibilité optimal pour tous**.

Les critères ainsi respectés vous aident à atteindre le **BREEAM Very Good**, et sont indispensables pour atteindre le **BREEAM Excellent** ou le **BREEAM Outstanding** !

> 10 % ACCEPTABLE ★ ★ ★ ★ ★ ★

> 25 % PASS ★ ★ ★ ★ ★ ★

> 40 % GOOD ★ ★ ★ ★ ★ ★

> 55 % VERY GOOD ★ ★ ★ ★ ★ ★

> 70 % EXCELLENT ★ ★ ★ ★ ★ ★

> 85 % OUTSTANDING ★ ★ ★ ★ ★ ★



NOS MISSIONS

LA CERTIFICATION BREEAM® – PARTIE ACCESSIBILITE

## Comment ça se passe ?

Dès le début du projet, Plain-Pied vous aide et vous conseille pour mettre en place un maximum d'éléments favorisant une **accessibilité optimale pour tous (déficience motrice, sensorielle ou mentale)**.

